

**NB
ASW**



**ATS
NB**

New Brunswick Association of Social Workers
Association des travailleurs sociaux du
Nouveau-Brunswick *Incorporated 1965 Incorporée*

C.P. 1533, succursale A, Fredericton (N.-B.) E3B 5G2
Téléphone : (506) 459-5595 ; Télécopieur : (506) 457-1421 ; Courriel : nbasw@nbasw-atsnb.ca
Sans frais : 1-877-495-5595

**DEMANDE DE SUBVENTION
DE L'ACTS ET DE L'ATSNB**

Renseignements personnels

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Adresse électronique : _____

Séance de perfectionnement professionnel

Titre de l'activité : _____

Type d'activité (webinaire, conférence, atelier, etc.) : _____

Date et lieu de l'activité proposée : _____

Langue de l'activité : _____

Subvention demandée auprès de l'ACTS et de l'ATSNB (maximum de 3 000 \$) : _____

Résumé de l'activité

- Veuillez taper vos réponses à la machine.

Le Comité d'éducation de l'ATSNB évaluera votre demande en fonction de vos réponses aux questions suivantes :

1. **Qui organise l'activité? (membre, groupe de membres d'un milieu de travail, groupe de membres d'un chapitre de l'ATSNB, etc.)**
2. **Quels coûts sont liés à l'activité? Veuillez présenter un budget qui prévoit tous les coûts pertinents liés à la location de locaux, aux conférenciers, aux technologies et à l'interprétation, à l'inscription, aux déplacements, aux repas, à l'impression et ainsi de suite.**
3. **Quelles sont les autres sources de financement de l'activité?**
4. **Prière de donner les détails de la séance de perfectionnement professionnel que vous voulez offrir, notamment le sujet, le format et la durée. Comment la séance améliorera-t-elle les connaissances ou la formation des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick?**
5. **Comment vous assurerez-vous que la séance de perfectionnement professionnel sera offerte aux travailleuses sociales et aux travailleurs sociaux qui veulent assister à une telle séance? Une telle séance de perfectionnement professionnel est-elle offerte dans votre région ou dans une autre région du Nouveau-Brunswick?**

Déclaration

Le demandeur ou les demandeurs n'ont pas reçu une subvention de l'ACTS et de l'ATSNB au cours des deux dernières années. Si la demande de subvention est approuvée, un article et une photo seront fournis pour les publications de l'ACTS et de l'ATSNB dans les 30 jours de l'activité qui fait l'objet de la demande.

Signature : _____ Date : _____

Signature : _____ Date : _____

Signature : _____ Date : _____

Signature : _____ Date : _____

Envoyer la demande à l'adresse suivante :

Bureau de l'ATSNB
CP 1533, succursale A
Fredericton (N.-B.)

Téléphone : (506) 459-5595 Sans frais : 1(877) 495-5595
Télécopieur : (506) 457-1421 (copie suivie de l'original par la poste)

www.nbasw-atsnb.ca